

Délibération n° 29_09_2020_B_001



Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Médoc

DELIBERATION DU BUREAU

L'an deux-mille-vingt, le vingt-neuf septembre à 20h00, le Bureau régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Henri SABAROT.

Objet : Election des Vice-Présidents

Membres en exercice : 17 représentant 99 voix

Membres présents ou représentés : 16 représentant 93 voix sur 99.

Dont pouvoirs : 0

Absents non représentés : 1

Présents à la séance :

Pour le collège des communes et CDC : Véronique CHAMBAUD, Franck LAPORTE, Laurent PEYRONDET, Gilles CUYPERS, Jean-Marie FERON, Alexandre PIERRARD, Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Dominique FEDIEU, Matthieu FONMARTY, Sophie BRANA, Christian LAGARDE, Lionel MONTILLAUD ;

Pour le collège de la Région : Jean-Jacques CORSAN, Henri SABAROT ;

Pour le collège du Département : Pascal GOT

Pour le collège des Portes du Parc : Serge TOURNERIE

Absents excusés : Christine BOST

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ;

Vu la délibération du Comité syndical du 29 septembre 2020 relative à l'élection des membres du Bureau du Parc ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 29 septembre 2020 décidant du nombre de Vice-Présidents ;

Considérant que par deux délibérations du 29 septembre 2020, le Comité syndical du Parc a élu les membres du Bureau et fixé le nombre de Vice-Présidents ;

Considérant que le Bureau doit donc élire six Vice-Présidents, soit quatre Vice-Présidents pour le collège des communes et EPCI du périmètre du Parc, un Vice-Président pour le collège de la Région et un Vice-Président pour le collège du Département ;

Le Président fait l'appel des candidatures et fait procéder au vote ;

➤ **Collège des communes et EPCI membres**

Pour la CDC Médoc Atlantique

Votants : 16

Candidat : Franck LAPORTE

Nombre de voix obtenues : 16 votes, représentant 93 voix sur 93

Franck LAPORTE est élu Premier Vice-Président à l'unanimité des membres présents

Pour la CDC Médoc Estuaire

Votants : 16

Candidate : Chrystel COLMONT-DIGNEAU

Nombre de voix obtenues : 16 votes, représentant 93 voix sur 93

Chrystel COLMONT-DIGNEAU est élu Vice-Présidente à l'unanimité des membres présents

Pour la CDC Médoc Cœur de Presqu'île

Votants : 16

Candidats : Alexandre PIERRARD et Gilles CUYPERS

Le Président propose le vote à bulletin secret. Accord du Bureau.

Suffrages exprimés : 15 (1 nul)

Nombre de votes obtenues par A. PIERRARD : 9

Nombre de votes obtenues par G.CUYPERS : 3

Blancs : 3

Alexandre PIERRARD est élu Vice-Président

Pour la CDC Médullienne

Votants : 16

Candidat : Lionel MONTILLAUD

Nombre de voix obtenues : 16 votes, représentant 93 voix sur 93

Lionel MONTILLAUD est élu Vice-Président à l'unanimité des membres présents

➤ **Collège du Département**

Votants : 16

Candidat : Pascale GOT

Nombre de voix obtenues : 16 votes, représentant 93 voix sur 93

Pascal GOT est élu Deuxième Vice-Présidente à l'unanimité des membres présents

➤ **Collège de la Région**

Votants : 16

Candidat : JJ CORSAN

Nombre de voix obtenues : 16 votes, représentant 93 voix sur 93

J.J CORSAN est élu Vice-Présidente à l'unanimité des membres présents

Le Bureau décide donc de désigner en tant que Vice-Présidents du Parc naturel régional :

- Franck LAPORTE, 1er Vice-Président ;
- Pascale GOT, 2ème Vice-Présidente ;
- Chrystel COLMONT-DIGNEAU ;
- Alexandre PIERRARD ;
- Lionel MONTILLAUD ;
- Jean-Jacques CORSAN.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Henri SABAROT



Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication/de son affichage.

Envoyé en préfecture le 19/10/2020

Reçu en préfecture le 19/10/2020

Affiché le



ID : 033-200088417-20200929-0332909B001VP-DE